

Histoire de l'hôtel de Ville



À la Révolution, la première maison communale (mairie) était située sur le pont du Moulin, dans l'ancienne salle d'audience du connétable Anne de Montmorency. Cette maison étant achetée par un parisien lors de la vente des Biens Nationaux, la mairie est alors transférée 20 rue Saint-Lazare (qui deviendra par la suite la Justice de Paix).

En 1867, la municipalité Dambry achète aux héritiers Topinard, un terrain situé entre la Grande Rue et l'avenue des Ecuries de Conti, en vue d'y édifier une nouvelle mairie et prolonger la rue Saint-Lazare jusqu'à l'avenue des Ecuries de Conti. Le maire Pierre-Charles Dambry participe personnellement à cet achat pour un montant de 5.000 Francs. Ce terrain dépendait de l'ancienne propriété de l'hôtel Bergeret.

En 1868, l'ancien lavoir, qui avait été construit en 1834 (à l'emplacement de l'actuel monument aux morts), est détruit pour permettre la construction de la mairie, tandis qu'une partie du terrain Topinard est utilisée pour prolonger la rue Saint-Lazare, depuis la Grande-Rue jusqu'à l'avenue des Ecuries de Conti.

Les architectes Félix Roguet et Louis-Charles Boileau, élèves de Viollet-le-Duc, qui ont déjà participé à la restauration de l'église, réalisent les plans du nouveau bâtiment communal et évaluent le coût de sa réalisation à 50.000 Francs.

Le maire Dambry finance personnellement la moitié de cette somme. Le gros œuvre sera terminé en 1869, juste avant le décès de Dambry.

Les travaux de finition à l'intérieur de la mairie (plafond à caissons de la salle du conseil, hall d'entrée, logement du concierge, bibliothèque et archives), l'achat de mobilier, l'aménagement du jardin et l'installation d'une grille d'entourage du square, seront terminés en 1870.

Le chemin du presbytère voit son prolongement à travers le square de la mairie. A cet effet deux portillons dans la grille permettent le passage des piétons depuis la Grande Rue jusqu'à l'avenue des Ecuries.

Les quatre peintures qui décorent les murs de la salle de réunion du conseil municipal ont été offertes par Edmond-Just-Marie Desfossés, directeur du journal « Le monde illustré » (maire de L'Isle-Adam de 1896 à 1898).

Réalisées en 1875, elles sont l'œuvre du peintre Edmond Morin. Elles représentent des paysages à différentes saisons de l'année (janvier, juin, août et octobre).

Le plafond de cette salle est constitué de 48 panneaux (ou caissons) peints. On trouve sur certains de ces panneaux les noms des 23 communes qui constituaient alors le canton de L'Isle-Adam en 1870.

En 1989, lors de la restauration du perron de l'hôtel de ville qui s'effritait, il est retrouvé scellé, dans une boîte en plomb, une plaque en cuivre datée de 1870 (date de la construction de cet escalier), sur laquelle on peut lire « Les travaux ont été exécutés en juillet de cette même année par le maçon Alfred Serebourg sur les conseils de l'architecte Boileau, et le constructeur Gobet. » M. Michel Poniatowski décidera de remettre la plaque gravée sous les nouvelles marches ; y seront adjoints le nom de M. Dupont, restaurateur du perron et la date des travaux.

Le 20 juin 1872, le maire Félix Thoureau propose au conseil municipal d'ériger en bordure du jardin (entre la Grande Rue et l'avenue des Ecuries de Conti), une fontaine monumentale, alimentée par l'eau d'une source de Nogent, à la mémoire de l'ancien maire Dambry.

La construction de cette fontaine sera financée par les habitants de L'Isle-Adam (souscription) en hommage à un maire grand mécène qui avait beaucoup fait pour le développement et l'embellissement de sa ville. Son effigie en bronze orne la fontaine, elle a été réalisée par le sculpteur Chenillion.

En janvier 1993, le sénateur-maire Michel Poniatowski offre une fontaine formée d'une vasque en forme de coquille et de son support orné d'un triton.

Cette œuvre du sculpteur Lorenzi a été adossée à la façade arrière de la mairie.

De septembre 2008 à janvier 2009, a été menée une campagne de réfection des façades et de la toiture. Deux types d'éclairage ont été intégrés : un éclairage architectural permettant de mettre en relief les qualités esthétiques du bâtiment, un éclairage événementiel, à partir de « leds » basse tension, notamment pour les périodes de fête.



45 Grande rue
95290
L'Isle-Adam
Liens utiles
[Hôtel de ville](#)